

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Interventions sur les préférences d'apprentissage pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire lors du passage de cycles ou de secteurs de formation du secondaire

Chercheur principal

Alexandre Buysse, Université Laval

Cochercheurs

Stéphane Martineau, Université du Québec à Trois-Rivières
Marie-Françoise Legendre, Université Laval

Autres membres de l'équipe (étudiant.e.s)

Charlotte Sannier-Bérusseau, Université Laval
Alexandre Jean, Université Laval
Anne-Marie Miville, Université Laval
Joanie Desgagné, Université Laval
Émilie Grandjean Lapierre, Université Laval
Magalie Thibault, Université Laval

Établissement gestionnaire de la subvention

Université Laval

Numéro du projet de recherche

2014-AP-179006

Titre de l'Action concertée

Les approches et pratiques favorables à la Persévérance et réussite scolaires

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

RÉSUMÉ

1. Titre (titre promotionnel)

Développer l'autonomie dans les apprentissages pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire au secondaire.

2. Principale question et/ou hypothèse de la recherche

La prise en compte des préférences d'apprentissage des élèves et/ou le développement de l'apprentissage autorégulé des élèves peut-elle favoriser la réussite scolaire au secondaire et la persévérance lors du passage d'un secteur à l'autre ou d'un cycle à l'autre du secondaire ?

Quels sont les moyens permettant de prendre en compte les préférences d'apprentissage et/ou de favoriser le développement de l'apprentissage autorégulé des élèves au secondaire ?

3. Principaux résultats et principales pistes de solution

Nos principaux résultats conduisent à revoir certaines pratiques pédagogiques recommandées actuellement afin de pouvoir tirer parti des connaissances actuelles quant au développement de l'apprentissage autorégulé. Le développement de cette autonomie dans l'apprentissage, fondée entre autre sur l'identification par l'élève de ses défis, se révèle être un facteur important de la réussite scolaire. Cependant, son développement exige la mise en œuvre plus généralisée de certaines pédagogies déjà connues des milieux de pratique, ainsi que la clarification de certaines injonctions pouvant paraître contradictoires.

Au Ministère nous recommandons : **a)** de lancer une campagne de mise en garde quant à certains neuro-mythes et ne pas soutenir ou autoriser des moyens pédagogiques qui sont fondés sur ceux-ci; **b)** de procéder à une évaluation, voire à

une validation, des pratiques pédagogiques recommandées et des formations proposées par les commissions scolaires ; **c)** de mieux faire comprendre la politique d'évaluation des apprentissages ainsi que le potentiel d'utilisation du portfolio ; **d)** de soutenir ou mettre en place des sites pédagogiques offrant des ressources tant documentaires que des moyens pédagogiques aux enseignants à l'instar de ce qui se fait dans d'autres provinces ou dans d'autres états ; **e)** de soutenir des recherches sur les moyens et pédagogies permettant de développer l'apprentissage autorégulé dans le contexte de la scolarité québécoise ; **f)** de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation grand public sur les dernières connaissances sur l'apprentissage et notamment sur l'apprentissage autorégulé.

Aux commissions scolaires, nous recommandons : **a)** d'inclure la pédagogie, notamment le développement de l'apprentissage autorégulé, dans la panoplie des moyens mis en œuvre pour favoriser la persévérance et ce, depuis le primaire jusqu'au secondaire ; **b)** d'assurer des formations aux enseignants, aux directions scolaires, ainsi que la diffusion d'informations et moyens pédagogiques portant sur le développement de l'apprentissage autorégulé ; **c)** dans le cadre de la formation aux adultes, de voir à ce que des formations soient dispensées sur le développement de l'apprentissage autorégulé et sur l'analyse des préférences d'apprentissage, tout en proposant aux apprenants des moyens autonomes à cet effet ; **d)** de voir à ce que des formations soient dispensées sur l'autonomie dans les apprentissages lors du passage à la formation professionnelle au secondaire ; **e)** de voir à l'intégration : 1) de certaines approches favorables au développement de l'apprentissage autorégulé dans les suggestions faites au plan didactique, et, 2) de certaines approches globales favorisant la métacognition sur les préférences

d'apprentissage dans le cadre du « projet personnel d'orientation » au secondaire ;
f) de donner des pistes sur les manières d'intégrer les exigences d'évaluations sans nuire aux pratiques pédagogiques.

Aux directions d'école nous recommandons : **a)** d'inclure la pédagogie et notamment le développement de l'apprentissage autorégulé dans la panoplie de moyens mis en œuvre pour favoriser la persévérance, dans le cadre du secondaire ;
b) de favoriser les pédagogies et projets pédagogiques incluant des pratiques contribuant au développement de l'apprentissage autorégulé ; **c)** de mener une campagne d'information auprès des parents sur leur rôle dans le développement de l'apprentissage autorégulé et sur les dernières connaissances sur les apprentissages; **d)** d'organiser des ateliers portant sur les préférences d'apprentissage et les stratégies pouvant développer l'apprentissage autorégulé juste avant et juste après le passage du premier au deuxième cycle.

Enfin, aux enseignants nous recommandons : **a)** de voir à favoriser la prise de conscience des préférences d'apprentissage auprès des élèves et de les amener à évoluer dans leurs préférences, notamment en les informant des dernières connaissances sur l'apprentissage, avant de leur enseigner des stratégies d'étude ;
b) d'adopter des pratiques qui favorisent la métacognition des élèves ; **c)** de veiller à ce que les élèves soient amenés à gérer certaines échéances, à être responsables de leurs devoirs et à rendre compte de leur progression ; **d)** de mettre en place une pédagogie qui favorise la responsabilisation des élèves, notamment : l'apprentissage coopératif, l'enseignement réciproque, la classe inversée, l'utilisation de portfolios.

4. Contexte et historique du projet en lien avec l'appel de propositions et les besoins exprimés par les partenaires

À la suite d'un appel d'offre dans le cadre du programme « actions concertées » du FRQSC/MELS, portant sur les moyens de favoriser la persévérance au secondaire, particulièrement dans les transitions inter-cycles et inter-orde, nous avons soumis un projet, lequel a été subventionné. Ce projet s'inscrivait dans la continuité des travaux du chercheur principal sur l'apprentissage et le développement des élèves. Commencé en 2014, il a pris fin en février 2016 avec la rédaction du rapport final.

5. Méthodologie

Dans un premier temps, nous avons fait une recension des écrits scientifiques et professionnels. En ce qui concerne la littérature scientifique, nous avons examiné 751 références pour retenir au final 100 textes à analyser. Pour ce qui est des écrits de nature professionnelle, nous avons identifié 284 liens sur le web parmi lesquels nous avons retenu 113 textes et sites. Dans un deuxième temps, nous avons fait une analyse des pratiques au Québec. Pour ce faire, nous avons rejoint 70 commissions scolaires et 542 directions d'école secondaire du réseau public et privé. Malgré les moyens de pressions en vigueur, quatre-vingt-une directions (81) ont répondu à notre demande d'information. Enfin, dans un troisième temps, dans le but de prendre connaissance des pratiques hors Québec, en plus de la recherche documentaire habituelle, nous avons effectué un séjour en janvier 2015 dans une école modèle située dans la ville d'Utrecht aux Pays-Bas. À cette occasion, nous avons rencontré les responsables de l'établissement et discuté des enjeux, des défis et des pratiques permettant de développer l'autonomie dans les apprentissages et de favoriser la persévérance et la réussite scolaire des élèves au secondaire.